

**Délibération n°DEL-16-0093**

**Adoption du Schéma de Développement Economique, d'Innovation et de Rayonnement Métropolitain de Toulouse Métropole**

L'an deux mille seize le jeudi dix-huit février à neuf heures, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Conseil s'est réuni à Espaces Vanel - Arche Marengo - Toulouse.

**Participants**

Afférents au Conseil :	134
Présents :	95
Procurations :	34
Date de convocation :	12 février 2016

**Présents**

Aucamville	M. Gérard ANDRE
Aussonne	M. Francis SANCHEZ
Balma	M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Joseph CARLES, Mme Monique COMBES, M. Bernard KELLER, Mme Danielle PEREZ
Brax	M. François LEPINEUX
Bruguères	M. Philippe PLANTADE
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO, Mme Béatrice URSULE
Colomiers	M. Michel ALVINERIE, M. Damien LABORDE, M. Guy LAURENT, Mme Josiane MOURGUE, Mme Karine TRAVAL-MICHELET
Cornebarrieu	Mme Dominique BOISSON, M. Daniel DEL COL
Cugnaux	M. Philippe GUERIN, Mme Pascale LABORDE
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Launaguet	Mme Aline FOLTRAN, M. Michel ROUGE
L'Union	Mme Nadine MAURIN, M. Marc PERE, Mme Nathalie SIMON-LABRIC
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Pibrac	Mme Anne BORRIELLO
Saint-Alban	M. Raymond-Roger STRAMARE
Saint-Jean	M. Michel FRANCES, Mme Marie-Dominique VEZIAN
Saint-Jory	M. Thierry FOURCASSIER
Saint-Orens	M. Marc DEL BORRELLO, Mme Dominique FAURE
Seilh	M. Jean-Louis MIEGEVILLE
Toulouse	Mme Laurence ARRIBAGE, M. Olivier ARSAC, Mme Catherine BLANC, Mme Michèle BLEUSE, Mme Charlotte BOUDARD, M. Maxime BOYER, M. Frédéric BRASILES, M. François BRIANCON, M. Sacha BRIAND, M. Joël CARREIRAS, M. François CHOLLET, M. Pierre COHEN, Mme Martine CROQUETTE, M. Romain CUJIVES, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Monique DURRIEU, Mme Christine ESCOULAN, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT,

	M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Mme Marie-Jeanne FOUQUE, M. Régis GODEC, M. Francis GRASS, Mme Isabelle HARDY, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Pierre LACAZE, Mme Florie LACROIX, M. Jean-Luc LAGLEIZE, Mme Annette LAIGNEAU, M. Jean-Michel LATTES, M. Laurent LESGOURGUES, Mme Marthe MARTI, Mme Marie-Hélène MAYEUX-BOUCHARD, Mme Brigitte MICOULEAU, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Dorothée NAON, Mme Evelyne NGBANDA OTTO, M. Romuald PAGNUCCO, M. Jean-Louis REULAND, Mme Françoise RONCATO, M. Daniel ROUGE, Mme Sylvie ROUILLON VALDIGUIE, M. Bertrand SERP, Mme Martine SUSSET, Mme Claude TOUCHEFEU, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Gisèle VERNIOL, Mme Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER, M. Aviv ZONABEND
Tournefeuille	M. Patrick BEISSEL, M. Claude RAYNAL, M. Jacques TOMASI
Villeneuve-Tolosane	Mme Martine BERGES, M. Dominique COQUART

### Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
Mme Brigitte CALVET	Marie-Dominique VEZIAN
Mme Roseline ARMENGAUD	Monique COMBES
Mme Lysiane MAUREL	Francis SANCHEZ
Mme Sophie LAMANT	Vincent TERRAIL-NOVES
M. Laurent MERIC	Danielle PEREZ
M. Maurice GRENIER	Robert MEDINA
M. Bernard LOUMAGNE	Jean-Louis MIEGEVILLE
M. Patrick JIMENA	Michèle BLEUSE
Mme Elisabeth MAALEM	Guy LAURENT
M. Michel AUJOULAT	Pascale LABORDE
M. Gilles BROQUERE	Thierry FOURCASSIER
Mme Corinne VIGNON ESTEBAN	Ida RUSSO
M. Robert GRIMAUD	Aline FOLTRAN
M. Patrick DELPECH	Patrice RODRIGUES
M. Bernard SANCE	François LEPINEUX
M. Edmond DESCLAUX	Joseph CARLES
M. Jacques SEBI	Michel ROUGE
M. Bruno COSTES	Marie-Jeanne FOUQUE
M. Jacques DIFFIS	Raymond-Roger STRAMARE
M. Bernard SOLERA	Aviv ZONABEND
M. Christophe ALVES	Christine ESCOULAN
Mme Sophia BELKACEM GONZALEZ DE CANALES	Emilion ESNAULT
M. Franck BIASOTTO	Annette LAIGNEAU
M. Jean-Jacques BOLZAN	Sacha BRIAND
Mme Marie-Pierre CHAUMETTE	Nicole MIQUEL-BELAUD
Mme Hélène COSTES-DANDURAND	Francis GRASS
Mme Vincentella DE COMARMOND	Isabelle HARDY
Mme Marie DEQUE	Charlotte BOUDARD
M. Samir HAJJE	Laurent LESGOURGUES
M. Djillali LAHIANI	Philippe PLANTADE
M. Antoine MAURICE	Régis GODEC
Mme Elisabeth TOUTUT-PICARD	Jean-Claude DARDELET
Mme Mireille ABBAL	Claude RAYNAL
M. Daniel FOURMY	Monique DURRIEU

### Conseillers excusés

Colomiers	M. Arnaud SIMION
Gagnac	M. Michel SIMON
Toulouse	Mme Cécile RAMOS, M. Jean-Jacques ROUCH
Tournefeuille	Mme Danielle BUYS

**Délibération n° DEL-16-0093****Adoption du Schéma de Développement Economique, d'Innovation et de Rayonnement Métropolitain de Toulouse Métropole****Exposé**

Toulouse Métropole a engagé début 2015 un travail collaboratif dédié à la définition du Schéma de développement économique, d'innovation et de rayonnement métropolitain (SDEIRM). Cette stratégie n'aurait jamais pu voir le jour sans la participation active des entreprises et des acteurs économiques et académiques de notre territoire, et notamment la Chambre de Commerce et d'industrie et l'Université fédérale. Ce document va permettre à la Métropole de planifier, d'organiser, de hiérarchiser et de structurer le développement de notre territoire sur le long terme.

Toulouse fait face à de nombreux enjeux, d'ordre institutionnel, avec la métropolisation ou encore la fusion des régions, et d'ordre économique, liés notamment à la tension de plus en plus forte sur les ressources des collectivités, à laquelle Toulouse Métropole n'est pas épargnée.

Dans ce contexte, le succès de la mise en œuvre de la stratégie métropolitaine de développement économique –déclinée au travers de 20 projets structurants– est essentiel. Au-delà du renforcement des liens entre les acteurs économiques et institutionnels, ces projets visent tous, à leur échelle, à renforcer la compétitivité de la Métropole et sa visibilité internationale ainsi qu'à définir les conditions d'une création de richesse économique durable et pourvoyeuse d'emplois sur le territoire de la Métropole.

La production du SDEIRM

La démarche participative conduite au 1<sup>er</sup> semestre 2015 a mobilisé plus de 700 acteurs économiques lors de 6 ateliers thématiques, des assises du 17 mars et de la restitution le 23 juin au Delivery center d'Airbus. La méthode retenue a privilégié deux axes :

- une répartition plus claire des rôles entre la Région (valorisation de la chaîne d'innovation, dispositifs de soutiens aux entreprises, animation des filières...) et la Métropole (aménagement des territoires de l'économie, promotion de la destination, accueil des talents et des investissements...),
- une alliance avec les entreprises et les acteurs économiques pour un besoin partagé de création de valeur, d'activités et d'emplois.

Le SDEIRM propose une stratégie économique métropolitaine déclinée en 4 programmes et 20 projets...

- les pactes stratégiques, socles de développement pérenne (3 projets),
- la qualité de l'accueil, sans cesse à améliorer (6 projets),
- l'attractivité, avec une meilleure organisation (4 projets),
- la proximité, pour une relation quotidienne avec les entreprises (7 projets).

...avec 2 thématiques transversales :

- valoriser les gisements d'emploi, selon les recommandations du Conseil de Développement,
- prendre en compte la lutte contre le réchauffement climatique.

La mise en œuvre du SDEIRM (cf. tableau des projets en annexe)

Les 20 projets, sous la maîtrise d'ouvrage de Toulouse Métropole et suivi chacun par un élu référent, ont vu leur pilotage confié, pour moitié à des agents de la Métropole et pour l'autre moitié, à des partenaires extérieurs : CCIT, entreprises, Université, experts... Le tableau en annexe de la délibération résume l'objectif de chacun des projets. Des points d'information réguliers seront proposés à l'ensemble des acteurs économiques avec une revue des projets.

La relation avec la nouvelle Région

La loi NotRe reconnaît la Région comme la collectivité territoriale responsable, sur son territoire, de la définition des orientations en matière de développement économique. La nouvelle Région doit ainsi élaborer et adopter avant la fin de l'année 2016, un Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), organisant la complémentarité des actions avec celles menées par les collectivités territoriales et leurs groupements.

La loi NotRe reconnaît cependant un statut spécifique aux métropoles, dans le respect des dispositions de la loi Maptam. Sur leur territoire, les métropoles co-élaborent et co-adoptent le SRDEII.

Toulouse Métropole sera ainsi prête à participer avec Montpellier Méditerranée Métropole, à ces travaux et leurs phases de concertation, pour exprimer les atouts, les enjeux et les propositions d'actions et de programmation des territoires métropolitains. A cet égard, outre le CPER 2015-2020 sur les volets enseignement supérieur et recherche, le Contrat Régional Unique, signé avec le Conseil Régional le 17 décembre 2015, intègre déjà des partenariats autour notamment de la Smart City, de la « French Tech », de Toulouse Montaudran Aerospace, du Parc des Expositions, etc.

Il est proposé d'adopter le Schéma de développement économique, d'innovation et de rayonnement métropolitain de Toulouse Métropole, et de participer pleinement à la prochaine élaboration avec la nouvelle Région, du futur Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

**Décision**

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Prospective, Contractualisation et Programmation métropolitaines du lundi 18 janvier 2016 et de la Commission Développement économique et Emploi du jeudi 21 janvier 2016,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

**Article 1**

D'adopter le Schéma de développement économique, d'innovation et de rayonnement métropolitain de Toulouse Métropole, comme contribution préalable à l'élaboration avec la nouvelle Région, du futur Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation..

**Article 2**

De participer pleinement, aux côtés de Montpellier Méditerranée Métropole, à la prochaine élaboration avec la nouvelle Région, du futur Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

**Résultat du vote :**

Pour	88
Contre	0
Abstentions	41 (Mmes CALVET, MAUREL, TRAVAL-MICHELET, PEREZ, HARDY, MOURGUE, FOLTRAN, MAALEM, BLEUSE, CROQUETTE, DE COMARMOND, DURRIEU, TOUCHEFEU, VEZIAN, VERNIOL, ABBAL, BERGES, MM. ANDRE, SANCHEZ, LAURENT, BRIANCON, JIMENA, GUERIN, CARREIRAS, ALVINERIE, ROUGE, LACAZE, COHEN, RODRIGUES, CUJIVES, MAURICE, GRIMAUD, DELPECH, SEBI, GODEC, FRANCES, FOURMY, RAYNAL, TOMASI, COQUART, MERIC.)
Non participation au vote	0

Publiée par affichage le 23/02/2016

Reçue à la Préfecture le 25/02/2016

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme,  
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC

<b>Programme – les Pactes stratégiques</b>		Chef de projet
1	<b>Le Pacte avec le Groupe Airbus</b> Accompagner Airbus à la mesure du développement du 1 <sup>er</sup> constructeur mondial, amplifier son impact sur l'écosystème d'innovation et ancrer son identité dans le marketing métropolitain	Toulouse Métropole
2	<b>Le Pacte Université, recherche et innovation</b> Participer aux développements de la « Ville Campus », cluster de talents et d'innovations, dans ses composantes de mobilité, de logement, d'équipements et de services, de vie étudiante, d'attractivité...	Université fédérale
3	<b>Le Pacte territorial</b> Mettre en œuvre les partenariats stratégiques pour un territoire métropolitain opérationnel pertinent (Dialogue Métropolitain, Montpellier, « grande » Région....)	Toulouse Métropole
<b>Programme – La qualité de l'accueil</b>		Chef de projet
4	<b>Les fonctions régaliennes</b> Répondre aux attentes des acteurs économiques en offrant les meilleures conditions d'accueil, en termes de propreté, d'accessibilité et de sécurité	Toulouse Métropole
5	<b>Le schéma d'organisation des territoires de l'économie</b> Structurer une stratégie d'implantation des activités économiques, avec une offre territoriale plus lisible et mieux adaptée aux différentes demandes	Toulouse Métropole
6	<b>L'attractivité du quartier d'affaires Matabiau</b> Préciser les positionnements, la programmation de l'offre immobilière et de services et la mise en commercialisation correspondant aux stratégies d'investissement et de localisation dans un quartier d'affaires de centre-gare métropolitain, et en préconiser les processus de mise en œuvre	Expert
7	<b>Le campus d'innovation Toulouse Montaudran Aerospace</b> Développer le transfert technologique sur site, structurer la démarche de commercialisation au regard de ce segment économique, proposer une stratégie, former une équipe et initier une démarche pro-active de recherche d'entreprises et d'entités publiques correspondant à la cible	Expert
8	<b>Le campus d'innovation Oncopole</b> Structurer le développement économique du campus, en veillant à la dynamique de l'aménagement du quartier et en promouvant sa nouvelle identité élargie aux sciences du vivant	Toulouse Métropole
9	<b>Les pépinières, accélérateurs d'entreprises</b> Définir une offre lisible et cohérente d'accompagnement des entrepreneurs, dans un écosystème favorable, en s'appuyant sur une complémentarité public/privé	Ekito
<b>Programme – L'attractivité</b>		Chef de projet
10	<b>L'agence d'attractivité</b> Piloter le processus de création d'une nouvelle structure, à naître de la mutualisation des ressources d'Invest in Toulouse, SEM Convention-Bureau et Office de Tourisme, en charge de la politique de promotion globale de la métropole sous la bannière SoToulouse, avec une gouvernance stratégique et un management opérationnel uniques	Toulouse Métropole
11	<b>Le schéma directeur du tourisme</b> Définir les positionnements et les actions indispensables au développement de la destination Toulouse, pour le tourisme d'affaires et le tourisme de loisirs	Office de tourisme
12	<b>Destination congrès et salons</b> Participer à structurer, en intégrant les offres proposées par le futur Parc des Expositions, la stratégie et la politique de soutien au tourisme d'affaires et à l'accueil de grands événements	Europa Organisation
13	<b>L'Europe accompagne les projets de la Métropole</b> Mettre en place une organisation partenariale afin de mieux intégrer Toulouse dans les réseaux européens et d'améliorer sa performance, en termes de réponse comme de résultat, aux appels à projets européens	Toulouse Métropole

<b>Programme – La proximité</b>		<b>Chef de projet</b>
14	<b>Le suivi des comptes structurants</b> Mettre en œuvre une relation privilégiée avec un panel de 50 acteurs économiques, « comptes clés » porteurs d'enjeux stratégiques majeurs pour le développement économique de la Métropole	CCIT
15	<b>La plate-forme d'accompagnement des entreprises</b> Mettre en place une organisation coordonnée des partenaires économiques institutionnels du territoire pour un suivi des entreprises personnalisé et optimisé	CCIT
16	<b>La Smart City</b> Développer des solutions et des services innovants et encourager les investissements urbains publics et privés au bénéfice des citoyens et de la Ville intelligente	Toulouse Métropole
17	<b>La « French Tech »</b> Accélérer la croissance et le développement à l'international des start-up du territoire métropolitain	Epitech
18	<b>Le Collège des acheteurs publics</b> Diffuser les bonnes pratiques d'une commande publique innovante et étendre l'application du Small Business Act, auprès de l'ensemble des donneurs d'ordres publics du territoire métropolitain	Tisseo
19	<b>L'organisation des flux de la logistique urbaine</b> Proposer une étude et des outils d'aide à la mise en œuvre d'une organisation des fonctions logistiques à l'échelle du territoire métropolitain	Stef
20	<b>L'incubateur d'innovation sociale</b> Faire émerger les projets de l'économie sociale et solidaire (ESS) et transformer les idées innovantes en entreprises durables	Toulouse Métropole